

## QUELQUES REMARQUES SUR LE SUBJONCTIF<sup>1</sup>

Sara BEN LARBI

Université de Lorraine, France

[sara17blarbi@outlook.fr](mailto:sara17blarbi@outlook.fr)

**Résumé :** Après avoir publié l'étude de linguistique française sur *Temps et Aspects dans La part manquante de Christian Bobin*, 2018, à Riga, Latvia comportant 144 pages, nous débattons, cette fois-ci, de la description linguistique du fonctionnement d'un marqueur grammatical particulier, le subjonctif en français et dont l'usage n'est pas toujours évident. Toutefois, notre étude menée, dans une approche analytique, sur le subjonctif en linguistique française, s'articule autour de deux axes principaux : le premier axe relève d'une analyse syntaxique appliquée à un extrait de texte littéraire, d'une certaine tenue, tirée du roman *Saveur du temps* de Jean D'Ormesson, philosophe et membre élu de L'Académie Française. Quant au deuxième axe, il aboutit aux résultats de l'analyse syntaxique et il pose un regard critique sur l'approche adoptée.

**Mots-clés :** Marqueur grammatical, subjonctif, syntaxe du français moderne, linguistique française, Académie française

**Abstract :** After having published the study of French linguistics on *Temps et Aspects in La part manquante de Christian Bobin*, 2018 in Riga, Latvia, comprising 144 pages, we discuss this time the linguistic description of the functioning of a particular grammatical marker, the subjunctive in French, whose use is not always obvious. However, our study of the subjunctive in French linguistics is based on an analytical approach and is structured around two main axes: the first axis is a syntactic analysis applied to an excerpt from a literary text, of a certain style, taken from the novel *Saveur du temps* by Jean D'Ormesson, philosopher and elected member of the French Academy. As for the second axis, it leads to the results of the syntactic analysis and takes a critical look at the approach adopted.

**Keywords:** Grammatical marker, subjunctive, syntax of modern french, french linguistics, french Academy.

### Introduction

Historiquement, les réflexions linguistiques dans le domaine de la grammaire française moderne sont nombreuses depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle avec Port Royal, puis la Grammaire philosophique, afin de parvenir à la Syntaxe moderne avec le début du siècle, le linguiste Ferdinand De Saussure. Bien que ces grammaires soient variables et complexes, citons les cas les plus connus : Emile Benveniste (1966-1974) avec L'antonyme et le pronom, Maurice Gross (1989) et la transformation d'effacement. La syntaxe française, difficile d'accès pour les allophones ou même les locuteurs en apprentissage du Français Langue Étrangère (désormais FLE) en raison particulièrement de la complexité de sa morphologie, demeure un domaine non encore totalement exploré. L'étude du

subjonctif s'est trouvée renouvelée grâce aux travaux de la syntaxe moderne menés par plusieurs linguistes, dont particulièrement Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (1994), Olivier Soutet (2000) et bien d'autres. Toutefois, nous explorons, à travers l'étude, une question de syntaxe française par opposition aux études traditionnelles perçues en grammaire normative.

Nous allons réfléchir sur le fonctionnement du subjonctif, lequel occupe une place particulière au sein du système linguistique du français, en analysant son usage chez un écrivain particulier, Jean D'Ormesson dans son roman *Saveur du temps*, paru aux Éditions Héloïse D'Ormesson en 2009.

Ce qui est frappant chez l'Auteur, c'est que, à mesure que nous avançons dans les chroniques de D'Ormesson, nous croisons des « Admirations » diverses : « pour les hommes », « leurs œuvres », « la beauté du monde ». Il écrit : Ce qu'est ce livre au fond, c'est un exercice d'admiration- tempéré, ici ou là, par l'inquiétude ou l'ironie. Serait-il alors permis, pour nous, d' « Admiration » le subjonctif ? Oui, c'est ce qui a suscité encore plus notre curiosité. Nous avons alors posé la problématique suivante : dans quelle mesure le fonctionnement syntaxique du subjonctif favorise-t-il la force langagière persuasive ou polémique chez Jean D'Ormesson ?

Notre contribution s'articule autour de deux axes principaux : d'abord, nous définissons le subjonctif, le classons en examinant l'exemplaire composé de 56 occurrences de l'usage du subjonctif chez D'Ormesson dans une approche analytique. Quant au deuxième axe, nous aboutissons aux résultats et nous tentons de poser un regard critique sur l'approche adoptée.

### **0.1 Constitution et justification du corpus**

Certes, notre étude linguistique est un hommage rendu à Jean D'Ormesson lui-même, l'élu de l'Académie française. Nous avons tenté, par le biais, de l'œuvre *Saveur du temps* de Jean-D'Ormesson d'admiration la présence du subjonctif. Nous avons alors réuni cinquante-six occurrences dans l'exemplaire qui a constitué notre corpus. Mais nous allons focaliser l'étude uniquement sur une quarantaine d'occurrences, car nous ne pouvons pas nous approfondir. Ce qui nous a amené à nous interroger sur le choix d'un tel mode, à réfléchir sur son fonctionnement syntaxique, à comprendre le pourquoi d'un tel usage, à parvenir à une certaine classification dont le linguiste se préoccupe et l'interpréter dans une situation d'énonciation. La dimension linguistique, plus exactement la syntaxe dans le domaine de la compréhension de texte littéraire est capitale, afin de saisir le mode de fonctionnement, le rôle syntaxique du subjonctif, son usage chez un écrivain particulier ainsi que les valeurs sémantiques dans un tel marqueur grammatical. Ainsi, nous prendrons en compte la teneur du texte, «sa littéarité », c'est-à-dire sa spécificité littéraire, la médiation de l'auteur dans ses chroniques, perçue sous un double angle linguistique : sémantique et syntaxique, afin que le lecteur parvienne à saisir le sens, car l'usage du subjonctif demeure vivant. Or le lecteur ou récepteur peut avancer sur un texte peu clair, et il est même confronté à plusieurs interprétations qui ne lui facilitent pas l'accès au sens et à la valeur d'un tel mode, du moins pour deux raisons majeures : la première raison est que, pour certains, probablement, le subjonctif est révolu par

rapport à un autre mode plus actuel, voire l'indicatif. La deuxième raison est qu'il est peu maîtrisé par les sujets parlants d'aujourd'hui même les autochtones eux-mêmes ! Afin d'éviter tout préjugé sur la langue, voire la question du subjonctif en voie de disparition ou un mode difficile d'accès, nous allons démontrer qu'un tel mode demeure dynamique et non pas saugrenu ! Néanmoins, bien avant d'aborder l'analyse, il convient, pour nous, de définir le subjonctif en linguistique, d'établir ses principales caractéristiques.

## 0.2. Généralité

Les définitions du subjonctif sont variables : étymologique, sémantique et morphologique. Nous allons le définir succinctement.

### -Définition étymologique

Selon *Le dictionnaire étymologique de la langue française*, Bloch, O. et Von Wartburg, W., Paris, PUF, 7<sup>ème</sup> Edition, (1986), le subjonctif, à étymologie latine, *subjunctivus*, se compose du préfixe latin [ *sub-* ] signifiant « sous » et étayé par le segment suffixal [ *jungeré* ] désignant « joindre ». L'ensemble du mot désigne en français soumettre.

### -Définition grammaticale

Selon les grammairiens, dont Maurice Grévisse, le subjonctif, à catégorie verbale, se caractérise par une valeur qui : « indique que le locuteur (ou le scripteur) ne s'engage pas sur la réalité du fait. » (1986, p. 1304), alors que pour Katerin Katerinov<sup>1</sup>, « [...], le mode subjonctif exprime une action que le locuteur ressent et communique comme irréaliste. (1976, p.36). Néanmoins, la définition des linguistes s'en distingue, à bien des égards, et que nous allons définir dans la section suivante :

### -Définition linguistique

Plusieurs linguistes en syntaxe du français moderne ont tout particulièrement proposé des définitions afin de définir le subjonctif. En effet, les linguistes Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul (1994 : 561-562). proposent une

### -Définition morphologique

Ils font ressortir trois caractéristiques du subjonctif : la première, le subjonctif est souvent en compétitivité avec un autre mode plus usuel, l'indicatif. La deuxième est *qu'il est pauvre en temps*, ayant quatre temps qui figurent dans les manuels de grammaire normative ou linguistique : présent (PRE), passé (Pé), imparfait (IMPF), plus-que-parfait (PQP) au regard de l'indicatif. Et la troisième caractéristique est que le subjonctif à l'écrit comme à l'oral admet en réalité : « 2 temps seulement : PRE et Pé ».

<sup>1</sup> Katerin Katerinov : « A differenza del modo indicativo [...] il modo congiuntivo esprime un'azione che il parlante sente e comunica come irreali. Un' irrealità intensa come dubbio, possibilità, desiderio, incertezza. Di solito più che di incertezza oggettiva si tratta di un'incertezza sentita da chi parla, di un'incertezza **soggettiva**. (1976,p. 36).

## 1. Le subjonctif

### 1.1 Les caractéristiques

Afin d'analyser le subjonctif dans un texte littéraire de haute tenue, écrit dans un style sobre, nous présentons succinctement ses caractéristiques : Le subjonctif se distingue des autres marqueurs grammaticaux comme par exemple l'indicatif, le conditionnel, l'impératif ou l'infinitif, car il ne porte pas des marques temporelles, autrement dit, il ne traduit pas la temporalité. Voyons l'énoncé cité par D'Ormesson. Nous lisons dans la Genèse :

(1)

« Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. Il dit que  
« Que la lumière soit ! Et la lumière fut ». (D'Ormesson, 2009, p.305).

Nous avons un seul énoncé symbolisé en (E). Mais, à vue d'œil et donc intuitivement, on a l'impression que l'énoncé pourrait se lire en le segmentant en deux : E'1 et E'2, on aurait :

E'1 : « Que la lumière soit » !

E'2 : « Et la lumière fut ». En dehors de tout raisonnement syntaxique.

Or en mettant l'énoncé dans son contexte d'énonciation, nous observons un dire avant l'énoncé : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. » Et la confirmation de ce discours se justifie par la présence du prédicat locutoire, voire le verbe délocutif « dire » en termes d'Émile Benveniste (1966) qui a consacré tout un article sur « *Les verbes délocutifs* ».

Dans « Il », le pronom personnel renvoie à « Dieu » mentionné dans l'énoncé. Dans E'1, nous avons « que », le morphème placé en tête phrastique, alors que dans E'2, on a le connecteur logique « Et » placé en tête et un indicatif « fut », mis au passé simple. Maintenant, qu'est ce qui est à la base du subjonctif ? D'après, cet énoncé, le E'1 présuppose que Dieu ordonna que la lumière soit. De plus, Le E'1 additionné à E'2 impliquant la masse compacte ( E ) présente une époque évoquée, mais qui du reste, n'est pas essentielle, ce qui importe plutôt, c'est le focus sur le substantif « lumière », féminin singulier ayant un déterminant connu « la » marquant la spécificité du discours par opposition au vent ou à la lune connue pour être unique. La copule « être » mis au subjonctif met en doute le procès du verbe. Toutefois, l'on se demande : à quoi reconnaître qu'un mode est subjonctif ? Et sur quels critères allons-nous classer le subjonctif chez Jean D'Ormesson ?

#### - Analyse de l'usage du subjonctif chez Jean D'Ormesson

Si la grammaire normative, du moins d'après Maurice Grévisse, perçoit que dans les tournures employées comme « à moins ... / sans ... + que » la règle grammaticale préconisée sera respectée ou non et se demande si les locuteurs sont capables de distinguer entre l'indicatif ou le subjonctif des tournures. Selon les grammairiens, certaines tournures appellent le subjonctif, alors que d'autres l'indicatif. Or, Linguistiquement, ce n'est pas toujours le cas, car le linguiste décrit la langue sans souci normatif. Dans la même veine, après lecture des chroniques

dont l'intitulé est *Saveur du temps*, paru dans les Éditions Héloïse D'Ormesson en 2009 de Jean D'Ormesson, crayon en main, nous avons identifié une totalité de cinquante six citations où figure le subjonctif. Nous avons constaté qu'elles sont inégales par leurs proportions parce qu'elles sont tantôt longues et tantôt courtes. Rappelons que ce mode offre diverses fonctions en français, entre autres, et ce qui nous intéresse dans ce sillage, c'est qu'il distingue les énoncés relevant de phrases matrices à celles de certains types de subordonnées. En observant le fonctionnement du subjonctif chez Jean D'Ormesson, nous avons aussi constaté un usage grammatical du subjonctif rappelant globalement les règles de la grammaire normative d'un tel usage. Quand bien même le subjonctif chez D'Ormesson serait limité dans son roman *Saveur du temps*, son usage occupe une place de choix au sein du système linguistique du français, c'est pourquoi, nous allons tenter de décrire ce fait linguistique. Aussi, D'Ormesson insinue-t-il par cet usage même et sous sa plume, la défense de la langue française ou montre-t-il qu'il jongle avec la langue et sa maîtrise ? Nous sommes en présence d'une vingtaine de valeurs sémantiques caractérisant le relevé du subjonctif : l'incertitude dans le cadre des prédicats épistémiques (*croire, penser et être sûr*) appuyés par la modalisation de la particule négative absolue : « ne... pas » l'obligation, avec le prédicat « *falloir* » la cause niée, le doute, la surprise, l'exception, la possibilité, l'étonnement, la crainte, la restriction, le but, le temps et la réjouissance. D'autre part, le subjonctif peut être lié à certaines locutions du genre : la subordonnée circonstancielle concessive, dans le cas de la construction suivante : « quel... que » appuyée par la copule « être » au subjonctif, ou avec la locution conjonctive : « sans ... que » ; ou des structures impersonnelles du type : « Il est assez beau + que ».

Par ailleurs, lorsque le morphème « que » est placé en tête de l'énoncé, introduisant une complétive et ayant pour valeur sémantique de l'ordre en

« **Qu'il soit bien entendu** d'abord et je ne plaisante pas, que c'est la jalousie qui me fait parler ». (D'Ormesson, (2009, p.201).

*Saveur du temps* ou encore *Les chroniques du temps qui passe* constituent des chroniques que D'Ormesson avait écrites entre 1948 et 2009. Le livre regroupe dix méditations de Jean D'Ormesson : le malaise dans la culture (il cite la crise du roman parallèlement au *Bons livres*, par exemple *Du Bellay*), le tourbillon du monde, les louanges aux Grands, hier et aujourd'hui, des repères, l'antiquité, vagabondages littéraires, l'écume des jours, fanfreluches et des horizons. Par le biais de cette méditation, l'Auteur trouve du plaisir à errer, à parcourir le monde de la Littérature dont Les Monuments si nous osons le dire, de la littérature française qui ont marqué la pensée classique : Corneille, Racine, Molière et La Fontaine. Il observe au cœur de son roman :

« J'ai toujours défendu l'idée qu'il n'y a pas de devoir de culture et que la littérature est d'abord un plaisir ». D'Ormesson, (2009, p. 190) ou citant Joubert, D'Ormesson écrit : « Les mots du poète conservent du sens même lorsqu'ils sont détachés des autres et plaisent isolés, comme des beaux sons. On dirait des paroles lumineuses, de l'or, des perles, des diamants, et des fleurs ». D'Ormesson, (2009, p.191).

Il se réfère aussi à la philosophie en retenant la pensée de Hegel, de Kierkegaard et de Raymond Aron. Il délecte ce moment de plaisir de l'écriture en emportant le lecteur dans un temps à la fois atemporel, le *temps qui suspend son vol et dans le temps* au profit de la critique tantôt brossant le portrait de la France, tantôt faisant l'éloge des Grands ! Revenons, à présent, à l'étude consacrée à l'analyse du subjonctif chez Jean D'Ormesson.

## 1.2. Le fonctionnement et valeurs sémantiques

Notre classification du subjonctif obéit à la sémantique et à la syntaxe englobant.

### -Le subjonctif à valeur modale

Premièrement, L'incertitude et la structure impersonnelle avec ses trois variantes :

**1.1. Première variante : la construction « il n'est pas sûr »**

**1.2. Deuxième variante : la construction : « il n'est pas certain »**

**1.3. La troisième variante : la structure : « il n'est pas vrai »**

Dans ces trois diverses constructions, nous observons un point de convergence réitéré trois fois dans « il n'est pas » où le « il » ne renvoie à personne dans le discours, de telles constructions s'apparentent à des verbes météorologiques, du type : « il neige ». Le verbe copule « être » est aussi repris dans les trois variantes et la modalisation illustrée par la particule négative « ne...pas ». Les trois structures précitées sont appuyées par le morphème introducteur « que ». Ainsi, chacune d'elles, renferme, de part et d'autre de la négation et du morphème, une catégorie adjectivale en la première variante, il s'agit de « sûr », alors que dans la deuxième variante, « certain » et la dernière comporte « vrai ». Par le biais de ces trois variantes, la sémantique s'opère dans le gradient sur l'échelle de valeur qui marque la nuance sémantique : D'Ormesson part de la certitude vers la véracité. Mais, une telle certitude se trouve bafouée, niée, écartée par la négation absolue « ne... pas ». Certes, nous avons bien identifié ces trois diverses variantes faisant partie de la même structure impersonnelle, avec des nuances de significations :

(01)

**« Il n'est pas sûr que les Claudel, les Giraudoux, les Jules Romains, les Anouilh aient été remplacés sur les scènes françaises ».** Jean D'Ormesson (2009, p.34).

(02)

**« Il n'est pas vrai que la vie soit uniformément sinistre ».** D'Ormesson (2009, p.235).

(03)

**« Il n'est pas certain que le snobisme, aidé par la lutte contre la société de consommation et contre les pollutions, ne soit pas en train de loucher du côté du piéton et de la marche à pied ».** D'Ormesson (2009, p.270).

Les trois structures se caractérisent par une négation réfutatoire, laquelle est syntaxiquement marquée par la modalisation à travers la particule négative

absolue : « ne... pas », ces structures font partie d'une négation phrastique et englobant d'ailleurs la totalité de la structure impersonnelle, il s'agit d'un emploi fortement polémique, voire en (02). Des structures impersonnelles, l'Auteur passe à des énoncés où le locuteur « je » se prononce ouvertement, car le langage est une manière pour D'Ormesson de s'approprier la langue entière, ce sont les cas consécutifs de

(04)

« **Je ne crois pas que** papa m'**ait** jamais **adressé** la parole. D'Ormesson (2009,p. 151).

Et de

(05)

« **Je ne crois pas que** les temps reculés et les autres civilisations l'**aient cultivé** autant que nous. » D'Ormesson (2009, p. 233).

Il est à remarquer que ces énoncés précités sont modalisés. Ainsi, la structure « Je ne crois pas que » appelle le subjonctif, car le prédicat exprime un doute après un verbe d'opinion à la forme négative : « ne pas croire ». Par conséquent, l'emploi du subjonctif permet à D'Ormesson, en tant que locuteur, d'exprimer ouvertement son point de vue, son exclusivité et sa singularité. D'Ormesson, par le biais du marqueur grammatical, qu'est le subjonctif, ouvre à autrui une brèche de la possibilité d'intervenir ou, bien au contraire, de modifier son attitude. Le subjonctif chez D'Ormesson peut aussi manifester la crainte comme dans

(06)

« **J'ai bien peur que** la vie **ne** leur **paraisse** un peu terne ». D'Ormesson (2009, p. 242).

Ici, apparaît l'adverbe « ne » dit explétif, est-il de négation ? Bien évidemment, non. Donc ce « ne » diffère de la particule négative « ne pas » perçue dans les cinq cas précédents : (01), (02), (03), (04) et (05). D'ailleurs, nous observons que l'explétif n'est obligatoire ni sémantiquement, ni grammaticalement. Nous pouvons confirmer qu'il est facultatif. Ce qui l'oppose bel et bien aux autres cas précités, c'est parce que ceux-ci modifient le sens phrastique en énoncé négatif. Ailleurs, le subjonctif, chez D'Ormesson traduit la menace comme en

(07)

« **La menace, c'est que** Paris, un jour, **aille** s'installer à Londres. D'Ormesson (2009, p. 278).

Cinquièmement, l'obligation ou la non obligation avec la présence du verbe falloir, nous avons repéré ces deux cas :

En (08)

« [...] **Il faut que** la culture française, qui charrie tant de passé, **se confonde** aussi avec l'avenir ». (Le Figaro, 1<sup>er</sup> août 1994), D'Ormesson (2009, p.37).

De plus, comme en

(09)

« **Il ne faut tout de même pas que** toute cette masse énorme de sottise et d'ignominie **te fasse** tourner la tête [...] ».

D'Ormesson (2009, p. 222).

Sixièmement, D'Ormesson use de la tournure impersonnelle [**il semble que**] regroupant les **six cas suivants** : tout d'abord, en

(10)

« **Il semble** pourtant **que** quelque chose **soit cassé** dans la formidable machine culturelle qui avait produit le classicisme, puis le romantisme et ses filiales, puis l'entre-deux-guerres et ses éblouissements ». D'Ormesson (2009, p. 33). Ensuite, en

(11)

« **Il semble qu'il faille** leur rendre d'abord ce qui leur manque le plus, c'est-à-dire l'espérance. D'Ormesson (2009, p. 42). Puis, en

(12)

« **Il semble que** la France **soit** le dernier pays à porter encore tant d'intérêt à ses malheureux écrivains». D'Ormesson (2009, p. 47).

En (13)

« [...] **il semble que** les éditeurs français **se soient** ... **employés** D'Ormesson (2009, p. 176),

En (14)

« **Il semble** bien, en effet, **que** l'idéologie politique, du culte du conservatisme au romantisme révolutionnaire, **soit** sérieusement **battue en brèche** ... machines ». D'Ormesson (2009, p. 224). C'est aussi le cas de

(15)

« **Il semble bien que ce soient** Koyré, Bachelard, Canguilhem, Koyré : l'historien de Galilée et de la pensée scientifique ; Bachelard : le théoricien du nouvel esprit scientifique ; Canguilhem : le philosophe de la biologie». D'Ormesson (2009, p.225).

En outre, nous avons constaté également que L'Auteur, tout comme un sociolinguiste, se complaît de défendre les dialectes du français à travers le subjonctif, nous avons relevé un seul cas en

(16)

« **Il est naturel que** le corse, le basque, le breton, l'alsacien **soient enseignés** à qui le souhaiter ». D'Ormesson (2009, p. 42).

Jean D'Ormesson, comme un Du Bellay, défend également la langue française par la structure et dont l'usage est rarissime et prise entre deux tirets : « -**qu'on soit pour, qu'on soit** contre-, ces tirets marquent que cette expression, à valeur alternative liée au morphème de subordination « que » mis en tête phrastique, est à la base de l'usage du subjonctif. Son souci est bel et bien de défendre le français et se clarifie dans

(17)

« Le grand débat sur la langue et - **qu'on soit pour, qu'on soit** contre - le dépôt de la loi Toubon apparaissent dans cette perspective, comme une sorte de ligne Maginot plus ou moins illusoire : nous voulons défendre notre langue parce qu'elle est atteinte comme notre culture et que son destin nous fait peur ».



Et D'Ormesson d'utiliser le marqueur grammatical, l'indicatif, il réunit en un mot sa réflexion linguistique en assertant en

(18)

« Ma patrie, c'est ma langue ». D'Ormesson (2009, p. 41).

Il convient de noter également que la signification des verbes introducteurs permet de reconnaître la distinction entre un fait **possible** et un **autre probable**. D'où le subjonctif, en tant que marqueur grammatical, se justifie comme dans la seule construction utilisée chez D'Ormesson en

(19)

« **Il n'est pas impossible que** nous **ressentions** inconsciemment comme un besoin de héros, **et que** Pierrefeue, lu par nos grands 'parents, **ait vieilli** plus vite que Plutarque lu par Montaigne et Rousseau ». D'Ormesson (2009, p. 174).

Ici, la structure négative est dédoublée non seulement lexicalement par le préfixe privatif [im], mais aussi syntaxiquement par la particule négative à valeur absolue : « ne ... pas ». Or le dédoublement négatif, associé ensemble, correspond à une signification positive qui est paraphrasable par : « **il est possible que** ». Nous remarquons aussi la présence du connecteur logique illustré dans « et » dont le rôle est de lier la structure précédente « il n'est pas impossible que » à la deuxième réduite au morphème « que » uniquement parce que l'Auteur se permet d'abrégé la construction pour des raisons d'évidence. Ce qui a été escamoté renvoie bien anaphoriquement à la première construction. En outre, prolongeant son débat sur l'éloge de Littérateurs, de philosophes, dont principalement Plutarque, D'Ormesson montre que les Français aussi ont marqué l'histoire dont Jacques Amyot, le traducteur du XVIème siècle et Jean Jacques Rousseau, Le Grand philosophe qui a marqué le XVIIIème siècle, dit siècle des Lumières par la littérature d'idées et de combat. D'Ormesson rappelle aux lecteurs que Rousseau lui-même se réfère au livre de chevet et de référence de l'illustre Géant Plutarque, l'Auteur utilise le subjonctif, afin de traduire l'exceptif, c'est le cas de

(20)

« Dans le petit nombre de livres que je lis quelquefois encore, **Plutarque** est celui qui m'attache et me profite le plus. Ce fut la première lecture de mon enfance, ce sera la dernière de ma vieillesse : C'est presque **le seul** auteur **que j'aie** jamais **lu** sans en tirer quelque fruit ». D'Ormesson (2009, p. 173).

Le locuteur, à travers l'usage du subjonctif, se situe par rapport à quelque chose, son opinion est relativisée. En ce sens que, c'est le seul auteur et unique par rapport à une panoplie d'écrivains dont il est question. C'est pourquoi, l'énoncé révèle la singularité et l'exception. Ailleurs, il est question de retrouver, le subjonctif en présence du superlatif « l'un des plus » appuyé par la relative « qui » comme en

(21) :

« **L'un des plus** obscènes coquins **qui aient poussé** dans les fumiers chrétiens de notre époque ». (D'Ormesson, 2009, p. 152).

Toutefois, passons, à présent, à la deuxième classification de notre analyse

- *Le subjonctif, comme mode de la subordination et sa contrainte syntaxique*

Chez D'Ormesson, le subjonctif est un marqueur grammatical de la subordination, car il est ici utilisé afin de marquer la subordination. Par conséquent, il est lié à une servitude syntaxique. Nous avons regroupé les cas qui traduisent les diverses servitudes à travers les six différents cas suivants : d'abord, deux cas avec la locution du but « pour que »

(22)

« Il faut pour créer le mythe, **pour que** la légende **prenne** son envol ». D'Ormesson, (2009, p. 234) et en

(23)

Ah ! petits Éros de marbre, ridicules Amours avec vos flèches et vos carquois, venez nous bander les yeux **pour que** nous **puissions** enfin ne plus rien savoir **et que** nous **puissions** encore aimer ». D'Ormesson, (2009, p. 244).

Ensuite, le cas de la locution de condition comme dans : « à moins que », nous avons relevé **trois** occurrences, en

(24)

« [...] **à moins que** lui ne **soit** bourgeois ... (D'Ormesson, 2009, p.239)

Un autre cas pareil en

(25)

« Edith Piaf venait de lancer, à l'ombre de la tour Eiffel, qu'elle ne regrettait rien. Alors raconte *France-soir* - **à moins que** ce ne **soit** *Paris-Presse*-, alors un prêtre, qui avait sans doute des idées à lui sur le repentir et la contrition, s'est levé pour crier que c'était sublime et qu'elle avait bien raison ». D'Ormesson, (2009, p.161).

Lorsque D'Ormesson se réfère à une circonstancielle traduisant la manière, le subjonctif se présente comme en

(26)

« Mais **sans qu'on puisse** jamais savoir où est le sérieux et où est ce qui ne l'est pas : cet univers-là, c'est le nôtre ». D'Ormesson, (2009, p.259).

Dans d'autres cas, la cause niée est imbriquée dans une structure à balancement binaire, nous avons repéré les deux cas ci-dessous : en

(27)

« Le monde entier est malade, bien sûr. Malade du nucléaire, malade de la crainte du réchauffement ou du refroidissement, on ne sait pas, malade de la torture, malade du progrès, **non qu'il ait échoué, mais parce qu'il** a trop bien réussi ». (D'Ormesson, 2009, p. 39)

et en  
(28)

« Je vais te dire ce qui me fait un peu peur : **ce n'est pas que** les académiciens **se mettent** à faire des fric-frac, non, ils en seraient bien incapables, maladroits comme ils sont, **c'est plutôt que** tous nos malfrats **se mettent** à croire qu'ils ont du génie et qu'on gagne plus de fric encore à écrire honnêtement qu'à voler des voitures ». D'Ormesson, (2009, p.206).

Ici, le « je » place son discours dans la peur modalisée par l'adverbe « un peu » marquant une peur atténuée équivalente à une sorte d'inquiétude. L'ensemble qui ouvre son discours se caractérise par la segmentation et les présentatifs dans : « ce n'est pas que » réfutation du discours de la matrice au profit de l'attitude : « c'est plutôt que ». L'Auteur modifie la construction usuelle en langue française commençant par « non que ..., mais parce que » en la supplantant par « ce n'est pas..., c'est plutôt que », il introduit de la sorte une variante de la cause niée. Pour terminer par la circonstancielle de temps : « jusqu'à ce que ». D'Ormesson écrit en

(29)

« Elle s'impose à nous jusqu'à l'identification, **jusqu'à ce que** nous **vivions** sa vie par le transfert et la procuration ». (2009, p.222).

Il est à constater aussi que la valeur modale, exprimant la possibilité, demeure présente. Mais nous venons de voir que ce marqueur grammatical est celui de la subordination et il perd sa valeur modale au profit de la servitude syntaxique, à savoir une obligation grammaticale. En somme, la valeur modale est contestable, puisque le subjonctif obéit à cette servitude syntaxique. Les subordonnants « jusqu'à ce que » et « sans... que », que nous venons de mentionner chez D'Ormesson, avaient dans la langue classique du XVII<sup>ème</sup> siècle un usage alternatif entre le subjonctif et l'indicatif selon que l'énoncé avait un fait hypothétique virtuel ou un fait constatatif d'après les linguistes modernes.

Or, dans la langue moderne, c'est le subjonctif qui l'emporte sur l'indicatif et c'est le seul d'ailleurs qui soit admis.

### 3. Une Troisième classification : l'usage du subjonctif dans les indépendantes

Lorsque le subjonctif figure seul, c'est-à-dire qu'il se trouve imbriqué dans une proposition indépendante, il peut alors exprimer une modalité à valeur optative. La valeur optative a un fonctionnement spécifique et nous observons ici un emploi figé du subjonctif en l'absence du morphème « que ». D'ailleurs, nous avons croisé ce fonctionnement syntaxique chez D'Ormesson comme en

(30)

« LOUÉS SOIENT NOS SEIGNEURS, HIER ... » D'Ormesson, (2009, p.47).

L'énoncé est mentionné à l'intérieur du titre du livre : *Saveur du Temps* de Jean D'Ormesson. Il s'agit plutôt d'un sous-titre qui présente de manière concise l'essentiel de ce que va dire l'Auteur ; ce sous-titre renvoie à sa troisième méditation. L'énoncé en (30) relève d'une tournure recherchée parce que la

structure attributive, suivie du verbe copule « être » mis au subjonctif présent avec inversion du sujet, est une perle rare ! D'ailleurs, Cette tournure est paraphrasable par le morphème « que » mis en tête, nous aurons alors un énoncé qui ressemble à cette tournure à modalité exclamative avec modification de la ponctuation :

« QUE NOS SEIGNEURS SOIENT LOUÉS, HIER ! »

Ensuite, nous avons aussi relevé la modalité volitive à valeur optative, nous percevons cet usage dans les cas suivants :

(31)

« **Que** L'État **se contente** d'être juste. Nous nous chargeons d'être heureux. » (D'Ormesson, 2009, p.196).

(32)

« **Qu'ils reçoivent** ces mots de misère comme une dernière et humble offrande après tant de splendeurs ». (D'Ormesson, 2009, p.297).

Les deux cas (31) et (32), précédemment précités, constituent deux énoncés paraphrasables par l'expression « je souhaite que ». Or en (33), un changement s'opère, sa valeur sémantique a changé parce que l'énoncé indique une modalité volitive à valeur impérative comme d'ailleurs en

(33)

« **Qu'il soit** bien **entendu** d'abord, et je ne plaisante pas, que c'est la jalousie qui me fait parler ». D'Ormesson, (2009, p.201),

(34)

« **Qu'on m'envoie** au bain, et plus vite que ça ! » D'Ormesson, (2009, p. 207).

En contraste avec l'exception, nous avons relevé un emploi de la langue courante avec la locution conjonctive : « ne ... que » à valeur restrictive, pris dans le sens de uniquement, mais c'est le non-jugement qui appelle le subjonctif en

(34)

Personne **ne jugerait que** la culture française **ait** encore à donner au monde les leçons magistrales qu'elle lui a prodiguées tout au long de quatre siècles ». (D'Ormesson, 2009, pp.35-36).

Après avoir analysé les trois classifications précédentes, nous passons maintenant à la quatrième classification que nous allons examiner dans la section suivante :

#### 4. L'usage du subjonctif dans les relatives chez Jean D'Ormesson

Lorsque dans l'énoncé : [Il n' y a pas] avec modification du déterminant tantôt les indéfinis [une], tantôt [de] et appuyée par trois variantes : les relatives simples avec [où] et [qui] ou ailleurs, la relative composée : [auquel], nous pouvons classer cette construction selon la topicalisation, c'est-à-dire le type phrastique, ici il s'agit d'une structure impersonnelle où le subjonctif apparaît imbriqué dans un énoncé commençant par un prédicat locutoire : « affirmer »

comme en (35) citant l'Auteur et Secrétaire d'État à l'Agriculture Jean François Deniau écrit :

« J'affirme qu'**il n'y a pas une** œuvre littéraire **ou** artistique, **pas un roman ou un tableau, pas un film ou un opéra qui ait** la présence d'évocation des productions de l'Institut hydrographique national ». (Jean D'Ormesson, 2009, p.120),

La structure impersonnelle « **il n'y a pas** » est suivie d'un déterminant indéfini féminin singulier [**une**] ... le sélectif « **ou** », suivie de la construction négative « **pas un** » parallèlement au sélectif « **ou** » appuyé par le déterminant indéfini masculin singulier « **un** », utilisé à deux reprises et étayée fortement par les relatives simples tantôt « **qui** » comme en (35), parfois « **où** » comme en (36)

« **Il n'y a pas d'**œuvre d'incrédule ou d'athée **où** le péché **soit** plus exalté ». (D'Ormesson, 2009, p.107).

Il convient de noter aussi qu'une autre variante structurale fait figure par rapport aux deux variantes précédentes, car l'Auteur présente une structure impersonnelle : « **il n'y a pas de** » maintenue, cette fois-ci, grâce à une relative composée, le cas de « **auquel** », une telle structure rebondit donc en l'exemple suivant :

(37)

« **Il n'y a pas de** Grand débat intellectuel de notre temps, **auquel** Raymond Aron **n'ait pris** part avec éclat ». (D'Ormesson, 2009, p.149).

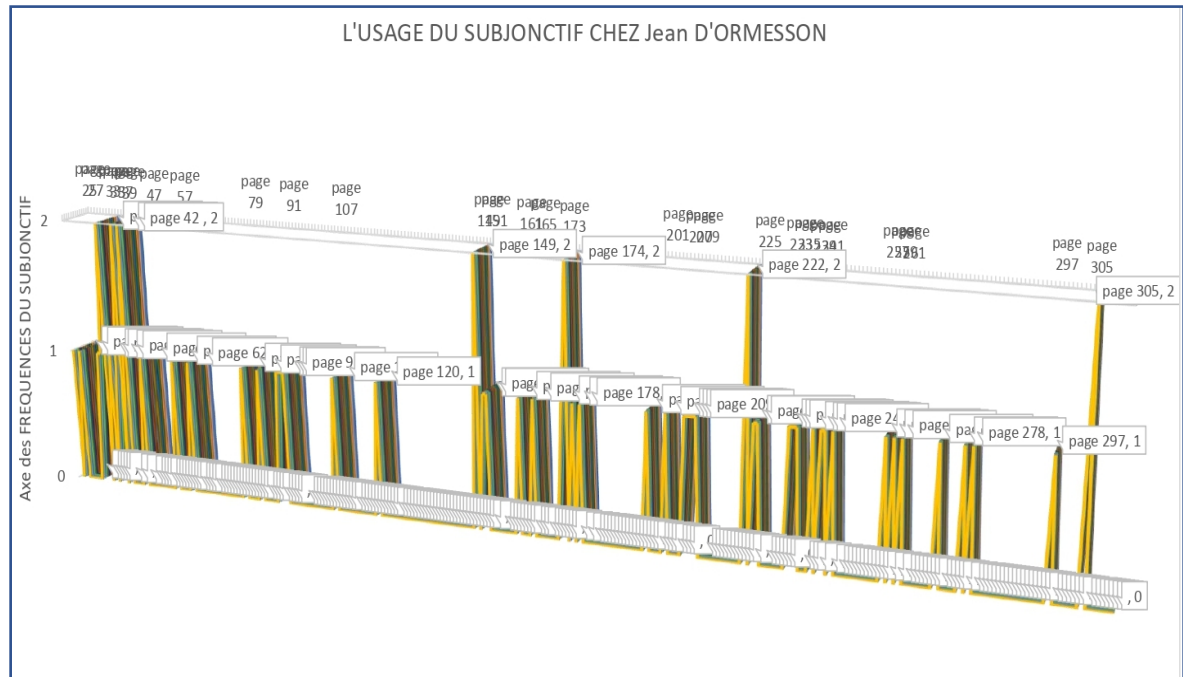
Enfin, nous pouvons signaler un dernier cas du subjonctif figé cité en

(38)

« Une des caractéristiques les plus remarquables de l'intelligence -et personne, à mon avis, n'est plus intelligent que Raymond Aron -, c'est qu'elle n'a jamais empêché **qui que ce soit** de se tromper gravement ». (D'Ormesson, 2009, p.149).

- *Les résultats de l'analyse syntaxique et critique de l'approche analytique*

Nous récapitulons l'ensemble de l'usage du subjonctif chez Jean D'Ormesson dans cette courbe.



La courbe permet de faire ressortir la fréquence de l'usage du subjonctif chez D'Ormesson. D'une part, nous avons regroupé la sémantique du marqueur grammatical qu'est le subjonctif en essayant de tirer les valeurs de chaque structure à partir des 38 occurrences. La courbe permet de classer le subjonctif selon quatre ordres : premièrement, le subjonctif à valeur modale, deuxièmement, le subjonctif en tant que marqueur grammatical de subordination, troisièmement, un fonctionnement spécifique dans les indépendantes et enfin le subjonctif dans les relatives. Par quoi donc le choix modal indicatif ou subjonctif est-il déterminé ? Notre étude de l'exemplaire chez un Auteur, d'une certaine tenue dans un style sobre, nous a permis de réfléchir sur le fonctionnement syntaxique et sémantique du subjonctif. Un tel choix est déterminé selon le sens de l'énonciation et non pas selon le verbe de la matrice ou le morphème « que » « conjonction de subordination » dans l'optique de la grammaire normative ! Qu'est-ce qui exerce une action sur le choix du mode subjonctif ou indicatif ? D'après les linguistes comme Arrivé, Michel Galmiche lorsque l'interprétation d'un fait l'emporte sur son actualisation. Le subjonctif est avant tout un mode d'interprétation du procès et non pas un mode d'actualisation du procès à la différence du mode de l'indicatif. Le linguiste Français Olivier Soutet corrobore notre raisonnement lorsqu'il observe que l'action est simplement « envisagé » au lieu d'être « affirmée » (Soutet, 2000, p. 131).

Par conséquent, la grammairienne Katerin Katerinov que nous avons précitée et qui perçoit le subjonctif comme un mode de l'« irréalité » n'est pas plausible, d'après notre étude. Nous aboutissons à ce résultat : le subjonctif se définit comme étant un marqueur grammatical qui présente le procès selon l'esprit du scripteur ; il exprime son attitude personnelle (ici D'Ormesson), mais qui pourrait se généraliser. Il se caractérise par une impossibilité de situer le

procès dans l'actuel. Dans tous les cas mentionnés par D'Ormesson, deux temps ont été utilisés : le présent et le passé du subjonctif sauf un seul cas où il est question de l'imparfait du subjonctif imbriqué dans une concessive en (39)

« **Quelle que fût** la perfection de la technique américaine, les risques courus par Apollo 11 étaient énormes ». (D'Ormesson, 2009, p.305)

Certains linguistes perçoivent que : « L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, très employés à l'époque classique, ne s'emploient plus aujourd'hui que dans un registre soutenu (ou littéraire) et essentiellement à la troisième personne du singulier ; ils ont pratiquement perdu leur valeur sémantique particulière, qui était encore perceptible dans la langue classique».

(Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, 1994, p. 562).

### Conclusion

Il ressort de notre analyse quatre déductions. D'abord, nous avons montré que, Jean D'Ormesson dans son roman *Saveur du temps*, fait apparaître le subjonctif en présence du morphème « que ». Il est pris alors entre deux sens : le premier sens exprime un procès virtuel, et c'est ici où nous rencontrons son usage avec sa pleine valeur modale, voire notre première classification dans la première partie de l'analyse. Quant au deuxième sens, il relève de la syntaxe, puisqu'il indique la subordination et il dépend alors d'une servitude syntaxique : c'est la deuxième classification. Nous avons aussi fait ressortir deux autres classifications : le subjonctif dans les indépendantes et dans les relatives. Ensuite, d'après les énoncés de D'Ormesson, le subjonctif ne porte pas avec lui des marques temporelles. Cela se justifie par le fait que le subjonctif relève de l'interprétation du procès à la différence du mode de l'indicatif qui actualise le procès. L'Auteur Jean D'Ormesson est non seulement le philosophe et l' élu de l'Académie française, mais aussi l'orateur, le penseur, celui qui détient le langage, la langue et la pensée pour mieux convaincre. Jean Anscombe observe qu' : « On ne parle pas pour décrire, mais pour orienter le discours. » (2002 : 115). Le penseur et orateur D'Ormesson rappelle à ses lecteurs que le subjonctif demeure bien vivant et dynamique. En définitive, D'Ormesson a emporté ses lecteurs vers une errance linguistique, digne d'un linguiste, car c'est le défenseur de la langue française. Notre étude demanderait une analyse plus approfondie en recourant, par exemple, à une étude statistique détaillée ou dans le cadre d'une linguistique contrastive entre le subjonctif en français et celui en anglais.

### Références bibliographiques

- Anscombe, J-C. (2002). Mais/Pourtant dans la contre-argumentation directe :raisonnement, généricité, et lexicque. *Linx*, 46, 115-131. [En ligne], consulté le 14 janvier 2021 sur URL :<https://doi.org/10.4000/linx.104>
- Benveniste, E. (1966). Problèmes de linguistique générale, tome 1, Éditions Gallimard, 277-285.

- Dubois J., & Lagane, R. (1995). *La nouvelle Grammaire du français*. Paris : Larousse.
- Grévisse, M. (1986) *Le Bon usage*, Gembloux : Duculot.
- Katerinov, Katerin *La lingua italiana per stranieri*, (corso superiore), edizioni Guerra, Perugia, Italia,
- Monneret, P & Rioul, R. (1990). *Questions de syntaxe française*, Paris, P.U.F.,
- Riegel, M. & al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F..
- Soutet, O. (2000). *Le subjonctif en Français*. Paris : Ophrys.

### **Autres**

- Dictionnaire étymologique de la langue française*, (1986), Bloch, O. et Von Wartburg, W., Paris, PUF, 7<sup>ème</sup> Edition,
- Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, (1972) Ducrot (O) et Todorov (T.). Paris, Seuil,
- Extraction manuelle du subjonctif dans : *Saveur du temps* de Jean D'Ormesson, Éditions Héloïse D'Ormesson, 2009, 312 pages.